



C O N S E I L
D E L A
FORMATION

CRMA GRAND EST

5 Boulevard de la Défense - Espace Partenaires
57078 METZ Cedex 3 | www.crma-grandest.fr
Départements 54-55-57-88 : ebecker@crma-grandest.fr
Départements 08-10-51-52-67-68 : dpister@crma-grandest.fr
Autre demande : mmaucourt@crma-grandest.fr

PRISE EN
CHARGE
POSSIBLE À
100%⁽¹⁾

FORMEZ-VOUS

Développez vos compétences pour développer votre entreprise

Avec le soutien financier du **Conseil de la Formation**
de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est

2019

LE CONSEIL DE LA FORMATION

VOUS ACCOMPAGNE

Le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est accompagne tous les chefs d'entreprises artisanales dans leur développement en prenant en charge financièrement différentes actions de formation.

POUR QUI ?

- Chefs d'entreprises inscrits au répertoire des métiers
- Conjoint collaborateurs, associés ou auxiliaire familial
- Créateurs ou repreneurs
- Micro-entrepreneurs

COMMENT ?

Les aides du Conseil de la Formation vous sont destinées et peuvent financer **jusqu'à 100 % de vos frais de formation***. Ces formations, diplômantes pour certaines, de courte durée, aussi bien collectives que dans le cadre d'un parcours individualisé, ciblent de nombreux domaines au cœur des principales préoccupations de la vie d'une entreprise : management, informatique, ressources humaines, communication, juridique, environnement ou encore sécurité...

*Le développement durable de l'entreprise passe par la formation.
Celle du chef d'entreprise est prépondérante pour la compétitivité et le dynamisme de sa société.
Sa capacité à conduire et à développer son entreprise en est renforcée*

AXES 2019*

FORMATIONS DIPLÔMANTES

MENTION COMPLÉMENTAIRE (MC)
CERTIFICAT TECHNIQUE DES MÉTIERS (CTM)
BREVET PROFESSIONNEL (BP)
BREVET TECHNIQUE DES MÉTIERS (BTM)
BREVET DE MAÎTRISE (BM)
BREVET TECHNIQUE DES MÉTIERS SUPÉRIEURS (BTMS)
ASSISTANT DE DIRIGEANTS D'ENTREPRISES ARTISANALES (ADEA)
ENCADRANT D'ENTREPRISE ARTISANALE (EEA)
DÉMARCHE DE VAE (10H MAXIMUM)

INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE (INTERDIT SUR SITE)

	PLAFOND 1	PLAFOND 2
INITIATION INFORMATIQUE : les systèmes d'exploitation Windows	2 JOURS	
WORD : Initiation et perfectionnement au traitement de texte (courrier)	3 JOURS	3 JOURS
EXCEL : initiation et fonctions avancées des tableurs (fichiers, devis,...)	3 JOURS	3 JOURS
POWERPOINT : initiation à la réalisation et présentation de diapositives	2 JOURS	
PUBLISHER, PHOTOSHOP, ADOBE : traitement de l'image, conception pub de documents de communication, ...		4 JOURS
LOGICIELS COMPTABLES : réaliser des paies, établir des devis-factures grâce à l'outil informatique (CIEL, EBP, GESSI, ...)	2 JOURS	2 JOURS
INTERNET : initiation à l'utilisation d'internet fonctions avancées, concevoir un site internet, mettre à jour un site internet, créer des pages WEB		6 JOURS MAX
UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX	2 JOURS	2 JOURS
FLASH		3 JOURS
SAVOIR UTILISER SON SMARTPHONE		1 JOUR
ELABORER UN E-BOOK OU UN BOOK		1 JOUR
INITIATION AU MARKETING DIGITAL (SEO, SEA, ADWORD, ...)		2 JOURS
TABLETTE		2 JOURS
ACCESS : INITIATION ET PERFECTIONNEMENT	3 JOURS	3 JOURS
LOGICIEL 3D (Sketchup, Rhinocéros, Autocad) initiation		2 JOURS
RETOUCHER FACILEMENT VOS PHOTOS		2 JOURS
SÉCURITÉ INFORMATIQUE (Gestion et protection des données, Sauvegarde et archivage des données, blocage et virus, maintenance...)		2 JOURS
PRISE DE VUE PHOTOGRAPHIQUE (initiation) / RÉUSSIR SES PHOTOS (Initiation et perfectionnement)	2 JOURS	1 JOUR

GESTION COMPTABLE & FINANCIÈRE

APPRENDRE À TENIR SA COMPTABILITÉ	7 JOURS
LA PAIE	1 JOUR
LIRE ET INTERPRÉTER LES DOCUMENTS COMPTABLES (BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT)	4 JOURS
COMPRENDRE ET MAÎTRISER LE FINANCEMENT DE SON ENTREPRISE	2 JOURS
CALCULER SON COÛT DE REVIENT ET SON PRIX DE VENTE	3 JOURS
MAÎTRISER ET RÉDUIRE SES COÛTS	2 JOURS
CONSTRUIRE UN TABLEAU DE BORD	3 JOURS
GESTION DE PATRIMOINE	1 JOUR
UN DEVIS JUSTE POUR NE PAS PERDRE D'ARGENT	1 JOUR

COMMERCIALISATION

MARKETING ET STRATÉGIE COMMERCIALE	3 JOURS
CONQUÉRIR DE NOUVEAUX CLIENTS, FAIRE FACE À LA CONCURRENCE, SAVOIR VENDRE ET ÉTABLIR DES RELATIONS CONSTRUCTIVES AVEC LA CLIENTÈLE, FIDÉLISER VOS CLIENTS, ...	3 JOURS
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION, LES OUTILS DE NÉGOCIATIONS COMMERCIALES, AMÉLIORER SES TECHNIQUES DE VENTE EN MAGASIN, CONNAÎTRE ET VENDRE L'ÉCOCONSTRUCTION	2 JOURS
DÉCORATION DE VITRINES, CONCEVOIR DES PUBLICITÉS EFFICACES, ...	6 JOURS MAX
LA RÉGLEMENTATION COMMERCIALE (DEVIS)	1 JOUR
LES IMPAYÉS : PRÉVENTION DES RISQUES CLIENTS	2 JOURS
TRAVAILLER À L'INTERNATIONAL	2 JOURS
LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES DE MARCHÉS PUBLICS	2 JOURS
APPEL D'OFFRES : RÉALISATION D'UN MÉMOIRE TECHNIQUE	1 JOUR
PARTICIPER, PRÉPARER ET RÉUSSIR UN SALON	1 JOUR
RÉDIGER ET DIFFUSER VOS DOCUMENTS COMMERCIAUX	1 JOUR
COMMENT VALORISER VOS QUALIFICATIONS AUPRÈS DE VOS CLIENTS	1 JOUR
ELABORER UNE STRATÉGIE COMMERCIALE ADAPTÉE AU MARCHÉ LUXEMBOURG	3 JOURS
REPRÉSENTER UN VÉRITABLE AXE DE STRATÉGIE COMMERCIALE	1 JOUR

RESSOURCES HUMAINES

LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL (EMBAUCHER SON PREMIER SALARIÉ, RECRUTER SES COLLABORATEURS, ACCUEILLIR ET INTÉGRER UNE NOUVELLE PERSONNE)	2 JOURS
DIRIGER ET MOTIVER SON PERSONNEL, LES OUTILS DE MOTIVATION, ÊTRE LEADER OU MANAGER, TECHNIQUES DE MANAGEMENT	3 JOURS
LE TUTORAT (APPRENTI OU STAGIAIRE)	3 JOURS
GESTION DES CARRIÈRES, GPEC	3 JOURS

ASPECTS JURIDIQUES & RÉGLEMENTAIRES

LES DIFFÉRENTES FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES	1 JOUR
LA DIRECTION D'UNE ENTREPRISE FAMILIALE (GRH, GESTION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE)	5 JOURS
LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE	1 JOUR
LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE	2 JOURS
RÉGLEMENTATION SOCIALE ET FISCALE	1 JOUR
ACCESSIBILITÉ AUX LOCAUX COMMERCIAUX	1 JOUR
LA DIRECTION D'UNE ENTREPRISE	2 JOURS

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

MANAGEMENT DE L'HYGIÈNE ET DE LA SÉCURITÉ DANS L'ENTREPRISE	1 JOUR	
LA PRÉVENTION DES RISQUES	3 JOURS	
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN MILIEU ALIMENTAIRE	3 JOURS	
TUTORAT : HYGIÈNE SÉCURITÉ (BÂTIMENT - SPÉCIFIQUE ALSACE MOSELLE)	1 JOUR	
PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE, SST, ...	2 JOURS	1 JOUR RENOUV.
DOCUMENT UNIQUE	2 JOURS	
GESTES ET POSTURES	2 JOURS	

GESTION ENVIRONNEMENTALE

CONNAISSANCES DE BASE ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ARTISANAT	2 JOURS
LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DE L'ENTREPRISE	2 JOURS
LA GESTION DES DÉCHETS DE L'ENTREPRISE AU QUOTIDIEN	1 JOUR
SENSIBILISATION ET PRÉPARATION À L'ÉCOCONSTRUCTION	1 JOUR
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	2 JOURS

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

MIEUX GÉRER SON TEMPS - ORGANISER SON TRAVAIL	2 JOURS
LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	2 JOURS
COMMENT GÉRER SON STRESS	2 JOURS
AFFIRMATION ET IMAGE DE SOI	1 JOUR
TECHNIQUES DE MANAGEMENT	3 JOURS
MIEUX COMMUNIQUER À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE	3 JOURS
DÉPART EN RETRAITE, PRÉPARER SA RETRAITE	1 JOUR
CAPACITÉ DE CONCENTRATION	3 JOURS
CALCUL ET MATHÉMATIQUES : RÉACTIVER SES SAVOIRS DE BASE	2 JOURS
ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE : RÉACTIVER SES SAVOIRS	4 JOURS
BILAN DE COMPÉTENCES	18H
PRÉPARER SA SORTIE DU STATUT DE MICRO ENTREPRISE	1 JOUR

DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

PRATIQUE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE ET/OU LANGAGE DES SIGNES	60 HEURES MAXI
DÉMARCHES QUALITÉ, DÉMARCHES DE CERTIFICATION	1 JOUR
DÉMARCHES D'INNOVATION, DE CRÉATIVITÉ, DE DESIGN, ...	1 JOUR
DÉMARCHES PERSONNALISÉES DE CONDUITE DE DÉVELOPPEMENT DANS L'ENTREPRISE (DIAGNOSTIC GLOBAL SUIVI DE FORMATION COLLECTIVE ET D'UN PARCOURS INDIVIDUEL DE FORMATION)	DIAGNOSTIC : 2 JOURS INITIATION : 1 JOUR



PRATIQUE

Prise en charge :
Plafond 1 : initiation
Plafond 2 : perfectionnement

Modalité d'apprentissage :
1. les formations en face à face pédagogique (prioritaires)
2. les formations actions
3. Les formations à distance (sous réserve de justificatifs)

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Si votre formation est organisée par une Chambre de Métiers et de l'Artisanat, vous n'avez aucun dossier préalable de demande de financement à établir. Dans le cas contraire, les dossiers de demande sont téléchargeables sur notre site internet : crma-grandest.fr.

Ces formations font l'objet d'une prise en charge à 100%⁽¹⁾ par le **Conseil de la Formation de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat** pour les artisans, leur conjoint collaborateur

ou associé, ainsi que leurs auxiliaires familiaux.

Désormais, les chefs d'entreprises enregistrés en tant que micro-entrepreneurs peuvent bénéficier du financement de leur formation par le **Conseil de la Formation**.

➔ **Pour toute modification dans l'organisation de votre formation, merci de nous informer sous peine d'annulation de votre financement.**

(1) : Ce taux de prise en charge, applicable sur le montant facturé HT, pourra être révisé en cours d'année en fonction du volume des demandes et du budget disponible (information auprès de votre CMA). La prise en charge est limitée au nombre de jours définis par le listing précédent, selon la nature de la formation suivie.

L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE CMA

... TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS

LE CONSEIL DE LA FORMATION DES ARTISANS

Un **dossier de demande de prise en charge** est à remplir et à envoyer à la CRMA GRAND EST complété des documents à joindre. Ce dossier est disponible sur www.crma-grandest.fr ou en vous adressant directement à votre CMA départementale :

CMA Meurthe-et-Moselle : 03.83.95.60.60 | Géraldine JAISEL | chambre-metiers@cm-nancy.fr

CMA Meuse : 03.29.79.76.65 | Laurence THIMOY | l.thimouy@cma-meuse.fr

CMA Moselle : 03.87.39.31.26 | Jean-Nicolas BOUSCHBACHER | jbouschbacher@cma-moselle.fr

CMA Vosges : 03.29.69.63.65 | Valérie BARTHELEMY | v.barthelemy@cma-vosges.fr

CMA Ardennes : 03.24.56.81.81 | Magalie DOUCET | magalie.doucet@cma-ardennes.fr

CMA Aube : 03.25.82.62.00 | Isabelle MARTIN | isabelle.martin@cm-troyes.fr

CMA Marne : 03.26.40.64.94 | Vanessa PETIT | vpetit@cm-marne.fr

CMA Haute-Marne : 03.25.32.19.77 | Aurélie DOERN | a.doern@cma-haute-marne.fr

CMA Alsace - 67 : 03.88.19.79.79 | Véronique LITTEL | vlittel@cm-alsace.fr

CMA Alsace - 68 : 03.88.19.79.79 | Guy HERRMANN | gherrmann@cm-alsace.fr

LE CONSEIL DE LA FORMATION DES ARTISANS

Parrallèlement à cette offre, les chefs d'entreprises inscrits au Répertoire des métiers et les auto-entrepreneurs ont accès au **Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales** (FAF CEA). Les artisans peuvent solliciter ce FAF en vue d'obtenir une participation financière pour les autres actions de formation (sans cumul de financement et qui n'entrent pas dans les modalités de prises en charge du Conseil de la Formation).

FAF CEA : 14 rue Chapon - CS81234 - 75139 PARIS Cedex 03 | 01.53.01.05.22 | accueil@fafcea.com
ou auprès de votre CMA